

Accompagner le locataire dans l'acquisition des compétences nécessaires à son autonomie dans le logement

L'OPAC de l'Oise gère un patrimoine de plus de 32 000 logements dans l'Oise et les départements limitrophes. Les travailleurs sociaux de l'OPAC, lors de leurs visites à domicile, sont confrontés directement aux locataires présentant des fragilités (liées à l'âge, au handicap, à l'isolement, ou à des difficultés cognitives ou sociales). Ces fragilités se manifestent par une difficulté croissante à "habiter" correctement leur logement, notamment en matière d'entretien courant, de gestion de l'énergie et des déchets, d'organisation de l'espace, de sécurité, ou de vie en collectivité.

Objectif de la formation

La mission de l'OPAC ne se limite pas à la fourniture d'un lieu de vie, mais inclut l'accompagnement vers l'autonomisation des locataires en développant leur "savoir habiter". Cette formation vise à donner aux professionnels les outils essentiels pour analyser ces situations complexes, les comprendre sans tomber dans la "pathologisation", et intervenir de manière efficace. L'objectif est d'accompagner le locataire vers une plus grande autonomie, sans jamais se substituer à lui dans la gestion de son logement.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée
14 heures

Mode d'organisation :
Présentiel

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Travailleurs sociaux en lien avec l'accompagnement des locataires (visites à domicile).

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux de l'autonomie dans le logement social et les facteurs qui la fragilisent
- Détailler les compétences essentielles du « savoir habiter » à développer chez les locataires
- Lire un logement comme un environnement de vie, au-delà du bâti, à l'aide du protocole simplifié PHARE
- Développer des techniques d'accompagnement pour renforcer les compétences du savoir habiter
- Utiliser des techniques d'accompagnement favorisant l'autonomie de la personne, sans se substituer à elle
- Proposer des ajustements simples, concrets et peu coûteux du cadre de vie
- Orienter vers les bons acteurs lorsque la situation dépasse leur périmètre
- Utiliser les outils So hÔme (grille de lecture simplifiée PHARE, kit terrain) en situation réelle de visite à domicile

Programme de la formation

Jour 1 — Comprendre et lire le logement comme environnement de vie

Matin

Accueil, cadrage, règles du jeu. Tour de table : présentation, situation professionnelle, attendus des journées de formation et représentations des enjeux de l'autonomie dans le logement

Le logement comme écosystème de santé : introduction au design préventif de l'habitat. Les 7 dimensions d'un habitat favorable à l'autonomie (sécurité, lisibilité, confort sensoriel, organisation, lien social, accessibilité, proximité des ressources)

Profils de locataires fragilisés : vieillissement, handicap, isolement social, difficultés cognitives. Comprendre sans étiqueter. Identifier ce qui relève du logement vs ce qui relève du soin ou de l'accompagnement social.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports transmissifs

- Apport théorique + échanges
- Apport théorique et média
- Apport + démo
- Apport + échanges

Méthodes actives et collaboratives

- Facilitation
- Temps d'échange
- Débriefing
- Atelier photos + débriefing
- Atelier outil
- Atelier binômes + coaching
- Mise en situation + débriefing
- Individuel + collectif (plan d'action)

Approches expérientielles

- Mise en situation (visite simulée)

- Étude de cas à partir de situations construites

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Variable non renseignée

ACCESSIBILITÉS

Accessibilité :

Toute les salles que nous choisissons pour les formations en présentiel sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question sur les conditions d'accessibilité de la salle, demande d'accessibilité de la salle, demande d'accessibilité complémentaire, en présentiel comme en distanciel : n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Restrictions alimentaires :

Si vous souffrez d'allergies, merci de nous en informer dès l'inscription afin que nous en informions le Chef

Après-midi

Cas pratiques : à partir de photos de logements réels, identifier les signaux faibles d'une difficulté d'autonomie. Débriefing collectif.

La grille de lecture So hÔme (protocole PHARE) : outil de diagnostic rapide du logement. Prise en main et mise en pratique sur des situations.

Synthèse J1. Questions. Préparation Jour 2.

JOUR 2 — Accompagner : techniques, outils et mise en situation

Matin

Retour sur J1 : questions, éclairages. Ce que les participants ont observé ou questionné depuis la veille.

Techniques d'accompagnement pour renforcer le « savoir habiter » et favoriser l'autonomie de la personne : approche par les capacités (et non par les manques), co-construction d'objectifs avec le locataire, transmission des compétences quotidiennes (entretien courant, gestion de l'énergie, organisation de l'espace, vie en communauté) sans infantiliser.

Atelier en binômes : chaque équipe construit une situation de locataire (profil, fragilités, contexte de logement, enjeu d'autonomie) qui servira de support à la mise en situation de l'après-midi. Accompagnement guidé par l'intervenante.

Après-midi

Mise en situation à partir des scénarios construits le matin : chaque binôme joue sa situation devant le groupe (visite simulée). Les participants utilisent la grille de lecture et les techniques d'accompagnement. Débriefing collectif après chaque passage.

Quand orienter ? Cartographie des acteurs compétents (ergothérapeutes, CCAS, réseaux autonomie, services sociaux, MDPH) et modalités de signalement interne OPAC si existant.

Synthèse générale. Plan d'action individuel : chaque participant repart avec 3 actions concrètes à mettre en œuvre dans sa pratique. Évaluation de la formation.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au